

ZIMMERBACH

Lettre d'information numéro 2

Décembre 1989



Les vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Plus de 8 mois se sont écoulés depuis les élections de Mars 1989 au cours desquelles vous m'avez accordé, une fois de plus, votre confiance, à moi-même et à l'équipe qui m'entoure. Je vous adresse mes vœux sincères de bonheur pour vous et vos familles, ainsi que mes meilleurs vœux de santé pour pouvoir accomplir consciencieusement les tâches qui vous sont confiées.

J'accorde une mention particulière à ceux et à celles d'entre-vous qui participent tout au long de l'année à la vie de tous les jours de notre village. Je ne voudrais pas non plus oublier les personnes âgées qui tiennent encore un rôle important dans notre commune. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien votre présence nous est précieuse.

C'est pourquoi, votre Maire et ami, vous assure que 1990 ne risque pas de vous laisser désœuvrés. Je compte sur votre enthousiasme comme vous pouvez compter sur mon attention.

Joyeux Noël et Heureuse Année 1990 : E. Ottmann

votre Maire

La fête du 3ème Age

51 personnes ont plus de 70 ans, avec une majorité de femmes ; pour fêter comme il se doit la nouvelle année la municipalité les invite au Foyer.

La fête se déroulera le Dimanche 7 janvier 1990. Au programme cette année : l'allocation de bienvenue du maire, un repas bien arrosé, des pâtisseries à volonté, la galette des rois. L'animation est assurée par la Chorale du village.



Le Marché de Noël

Renouant avec une tradition ancienne, l'école organisera en cette fin d'année un Marché de Noël.

Depuis le 16 Novembre, et tous les jeudis après-midi, les élèves, répartis en 6 groupes, s'activent consciencieusement à la confection d'objets décoratifs de toutes sortes sous la direction des enseignants et de 4 parents d'élèves.

La vente aura lieu Samedi 9 Décembre en matinée entre 11 et

12 heures et l'après-midi entre 14 et 16 heures, à l'école de la rue du Hohnack et servira à financer l'achat de livres pour la bibliothèque centre documentaire.

Venez nombreux !

Enseignants, élèves et parents, de l'école maternelle et élémentaire, comptent sur vous et vous remercient d'avance pour votre visite.

Sommaire

Page 1

Les vœux du Maire
La fête du 3ème âge
Le Marché de Noël
La recette de St Nicolas

Page 2

La collecte des ordures ménagères
A propos de station d'épuration
Parlons chiffres !
Nouvelle réglementation de la décharge

Page 3

Projet d'aménagement de l'aire de loisirs
Un nom pour l'école
De nouvelles rues
Faites leur confiance !

Page 4 : Memento

Les permanences
La paroisse
Un nouvel ouvrier communal
Quoi de neuf en 1989 ?
Les manifestations

La recette de St Nicolas

C'était le 5 Décembre à la tombée de la nuit pour apporter un peu de rêve aux plus petits !

Mais saviez-vous que cette tradition fut inaugurée par un certain Monsieur Schoepperli ? Une fois par an, malgré son grand âge, il voulait accueillir les enfants autour de la fontaine du village. Hélas, il s'est éteint, jeune, à plus de 90 ans. Apporter un peu de rêve aux enfants, la meilleure recette pour supporter le fardeau des ans.

La collecte des ordures ménagères

Faire assurer la collecte des ordures ménagères par l'ouvrier communal et les déverser sur une décharge municipale, c'était la solution de facilité la plus économique.

Mais pour éliminer les nuisances créées par la décharge et faire assurer le ramassage régulier, deux fois par semaine, la commune a confié la collecte au Syndicat Intercommunal de Colmar et Environs à compter de Janvier 1990.

Après les essais du camion devant assurer le ramassage il faut préciser les restrictions suivantes :

- rue de la Chapelle : le dernier point de ramassage est situé au croisement avec la rue du Hohnack (Zimmerplatz). Si les conditions climatiques sont très mauvaises en hiver le camion ne pourra pas circuler sur le tronçon dépourvu d'enrobé. La collecte se fera alors près du transformateur.

- rue de la Fontaine et rue des Trois Epis : le camion ne pouvant pas circuler, il convient de mettre les

poubelles près de la fontaine et au croisement situé près du jardin de M. Zeh Léon.

Autres renseignements pratiques:

- *périodes de ramassage* : Mardi et Vendredi après-midi.

- *contenu des poubelles* : ordures ménagères ; la poubelle ne devra contenir ni cendres, ni verre, ni gravats. Le dépôt du verre est toujours prévu dans le conteneur situé sur la route de Turckheim.

- *coût du ramassage pour les habitants* : location de la poubelle (33,60, 45,60, 99,60 ou 160,80 F par an suivant la contenance) et redevance calculée en fonction du nombre de personnes vivant au foyer (environ 135 F par personne et par an).

Nous attirons votre attention sur le fait que si la poubelle est trop lourde, ou non marquée du sigle, le ramassage ne sera pas assuré.

A propos de station d'épuration

Déjà en 1985 la commune a pris la décision de se raccorder au collecteur intercommunal de Turckheim pour l'évacuation des eaux usées et avait prévenu la commune de Walbach de son intention.

Un groupe d'habitants de Walbach a décidé de remettre en cause le site retenu par le SIVOM de Munster et environs, pour l'implantation de la station d'épuration de la vallée, en aval de Wihr-au-Val, et a proposé un emplacement à proximité de Zimmerbach. Cette attitude a contraint la municipalité à réagir avec fermeté.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé aux conseillers. Près de 400 signatures ont été rassemblées et l'ensemble du dossier a été remis au commissaire-enquêteur; les conclusions de ce dernier sont favorables au site initialement prévu.

Nous espérons naturellement que le préfet va suivre l'avis du commissaire-enquêteur, une remise en cause de ce site conduirait inévitablement à une nouvelle enquête d'utilité publique.

Parlons chiffres !

	1985	1986	1987	1988	1989
Investissements et financement en francs par habitant :					
- Investissements	2256	2328	2089	4617	
- Recettes internes	23	164		1278	
- Recettes externes	1778	1784	1599	2524	
Dette en capital					
- en milliers de F	1741	2002	2301	2462	(1608)
- en F/habitant	2671	3071	3529	3777	(2466)
Evolution de la taxe d'habitation					
- en milliers de F	228	241	265	277	(279)
- base d'imposition mF	2346	2474	2648	2818	(2935)
- en %	9,72%	9,74%	10,01%	9,83%	(9,51%)
- moyenne F/hab.	350	370	406	425	(428)

Une nouvelle réglementation de la décharge municipale

A partir du 1er Janvier 1990 la décharge municipale sera fermée au dépôt des ordures ménagères.

Elle restera par contre ouverte le 1er Samedi du mois pour permettre aux habitants de déposer les déchets inertes (remblais, gravats etc...) et les objets encombrants.

Pour accéder à la décharge un autre jour il faudra chercher la clé à la Mairie (et la rapporter bien sûr !).

Le ban de Zimmerbach

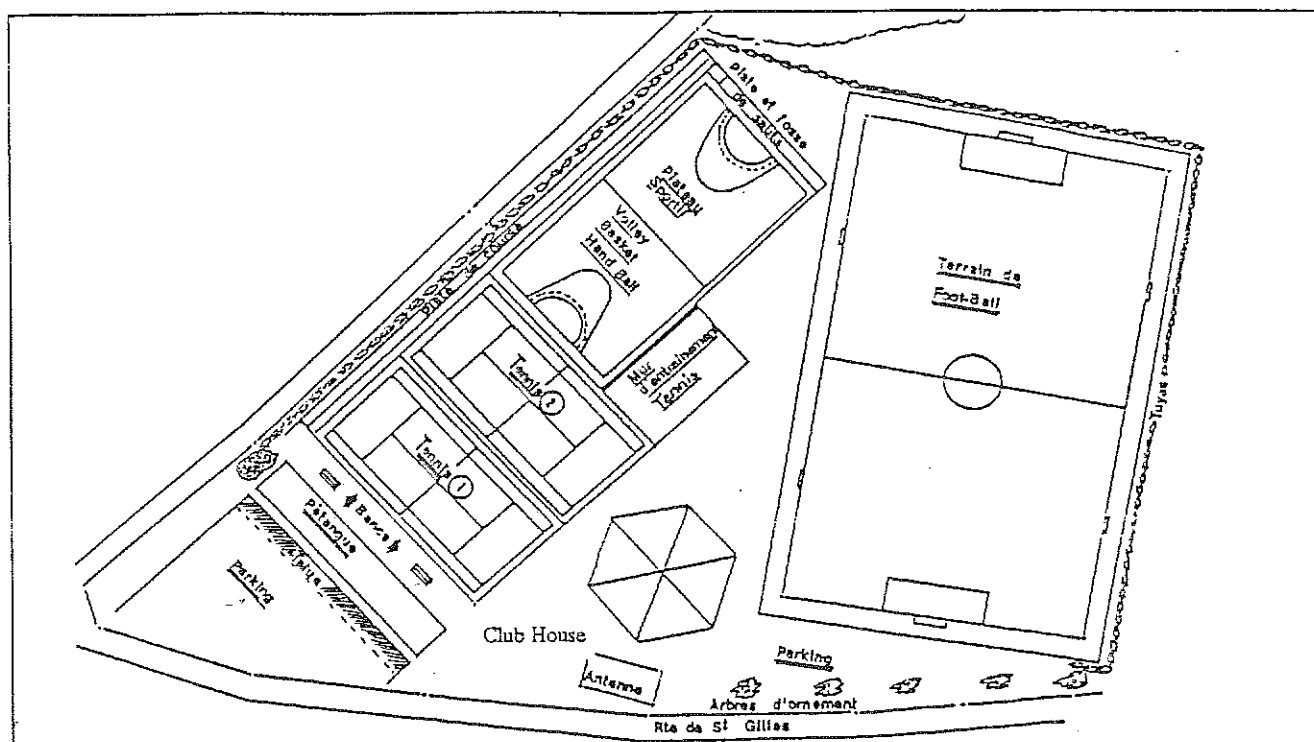
226 hectares dont : 97 ha de forêt communale, 56 ha de vignoble et 44 ha de forêts privées et de pâturages.

Le reste de la superficie est occupé par l'agglomération elle-même.

Attention l'hiver approche

N'oubliez pas de balayer la rue et les trottoirs pour éviter que le verglas ne s'installe !

Projet d'aménagement de l'aire de loisirs



Ce n'est qu'un projet mais il donne une idée de ce que sera l'aire de loisirs située route de St Gilles. Après les terrains de tennis, c'est au tour du terrain de football d'être aménagé. L'école a apporté son concours à l'élaboration de cette esquisse.

Un nom pour l'école ?

Quel nom pour la nouvelle école ? Diverses propositions ont été faites mais les avis restent très partagés. Ecole du Hohnack, du Sapin Vert, des Vergers, du Pflixbourg, du Clair Ruisseau, du Petit Raisin ou Maurice Careme.... Si vous avez une idée géniale n'hésitez pas à nous la communiquer. Ou hâtez-vous pour accéder à la célébrité !

Faites leur confiance !

Faites confiance aux artisans et commerçants de la commune ; s'ils développent leurs activités ils contribueront davantage au budget par le biais de la taxe professionnelle.

Les voici, par ordre alphabétique :

Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts, Carat Sari (caravanes), Caveau Au Raisin d'Or, Dierstein Anita (Apiculture), ERPR (Travaux de peinture), Est Frigorifique Services (Climatisation), Kreider Gérard (Graveur sur pierre), Marchand Jean Paul (Taxi), Minzer Maurice (Installation Sanitaire), Muller Jean Marie (Menuiserie et aménagement intérieur), Schorr Joseph (Epicerie, Café et Dépôt de Boissons), Zeh Jean-Pierre (Garage et Dépannage).

De nouvelles rues !

Rue du Tokay, du Muscat, du Riesling et du Pinot ; le nouveau lotissement a désormais ses noms de rue. Ce quartier fera honneur aux

cépages du vignoble.

Quant à l'impasse des Mésanges elle desservira les nouvelles constructions au bord de la rue du Pflixbourg.

Attention à la rage !

Ne laissez pas divaguer les animaux domestiques. La proximité de la forêt accroît d'autant le danger de propagation de la rage.

MEMENTO

LES PERMANENCES

Maire : Ottmann Emile, 3 rue du Pflixbourg
Lundi et Vendredi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

1er adjoint : Meyer Alphonse, route de Turckheim
Lundi de 8 h à 9 h et sur rendez-vous

2ème adjoint : Binder Michel, 10a route de Turckheim
Sur rendez-vous

3ème adjoint : Marchand Jean Paul, 35 rue Principale
Lundi de 15 h à 17 h

Secrétariat : Tous les jours de 9 h à 12 h sauf Mercredi et Samedi.

Téléphone : 89/71/10/14

La paroisse

Le nouvel administrateur de la paroisse est M. Jean Louis Hug, curé de Wintzenheim (89/27/03/92). C'est le père Jean Pierre Malsch de Colmar qui l'assistera en tant que curé coopérant. Il assurera une permanence au Presbytère tous les Mercredis de 13h30 à 18h.

Vous pouvez le contacter en outre au Couvent St François, 14 rue Kalb 68001 Colmar (89/41/21/52).

Un nouvel ouvrier communal

M. Buch étant en congé de maladie de longue durée, il a fallu procéder à son remplacement. C'est M. Gerig Bernard qui le remplacera pour effectuer les travaux de la commune : par décision du Conseil en date du 28 Novembre 1989.

Quoi de neuf en 1989 ?

Nombre de décès : 9

Nombre de mariages : 6

Nombre de naissances : 4

Nombre d'habitants : 652 d'après le recensement de 1982 mais environ 730 actuellement.

Effectif des classes :

- maternelle : 27

- CP : 9

- CE : 19

- CM : 8



LES MANIFESTATIONS

Samedi 9 Décembre de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h : le Marché de Noël à l'école.

Mardi 19 Décembre : Noël à l'école.

Mardi 2 Janvier à 19h30 : la réception de la municipalité à l'occasion du nouvel-an.

Le Dimanche 7 Janvier à 12 heures : apéritif et repas en l'honneur des personnes du 3ème âge au Foyer St-Georges.

Si vous aimez rire et si vous appréciez le théâtre en dialecte : 3, 4, 10 et 11 Février la chorale présentera sa nouvelle pièce au Foyer St-Georges : E Moderni Frau de Joseph Graff.

Samedi 3 Mars : soirée normande organisée par le comité de jumelage.

Samedi 17 Mars : traditionnel Bal de la Mi-Carême de la Croix Rouge.

Au 2ème trimestre, la date sera fixée ultérieurement : inauguration de l'Ecole et portes ouvertes.

9, 12 et 16 Juin 1990 : spectacle Son et Lumière à l'IMP de la Forge-Wintzenheim.

C'est le 9 Septembre 1990 que la chorale fêtera son centenaire : détail de la manifestation dans le prochain bulletin.

Huitres de Blainville pour les fêtes

Vous pouvez commander à la Mairie les huitres pour les fêtes de fin d'année avant le 15 Décembre. Deux variétés sont disponibles : no 2 (grandes) et no 3 (moyennes). Le prix est de 100 F pour 5 kg et de 190 F pour 10 kg.

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous accédez à la majorité cette année (18 ans), n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 Décembre 1989.

Comité de rédaction :

Maurer Jean Claude Meistermann Bruno

Schmitt Rémy Trost Patrick

Si vous désirez faire paraître un article dans notre prochaine lettre qui sera diffusée en Juin vous pouvez contacter l'un des membres du comité de rédaction.